



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Service eau et biodiversité

Caen, le 3 août 2021

Affaire suivie par : Sylvie MELLION  
Email : [ddtm-se-eau-spe@calvados.gouv.fr](mailto:ddtm-se-eau-spe@calvados.gouv.fr)  
Tél. : 06 47 63 61 25

MERCATOR  
67, rue l'Oratoire  
14000 CAEN

Réf : 14-2021-00107

Courrier envoyé avec AR

Monsieur,

Conformément aux articles R.214-1 et suivants du code de l'environnement, vous m'avez transmis le projet concernant le rejet des eaux pluviales pour la création d'un lotissement de 15 lots « Le Pré d'Adeline » sur le territoire de la commune de VIENNE-EN-BESSIN.

Un récépissé a été délivré le 6 juillet 2021 et des compléments ont été apportés à votre dossier par courrier daté du 21 juillet 2021.

Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que **je ne fais pas opposition à votre déclaration et qu'il n'y a pas lieu d'établir des prescriptions particulières.**

Les travaux peuvent démarrer dès la réception du présent accord.

Le présent accord ne vous dispense pas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations dans le cadre plus général de votre projet.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,

La Cheffe du Service Eau et Biodiversité

  
Sophie GIACOMAZZI